

L'ajournement

Je ne suis pas d'accord avec les allusions faites non seulement dans cet article de journal, mais également ici, à la Chambre des communes, au sujet de M. Davis. Nous avons besoin, au Canada, d'une personne de ce calibre, possédant une telle expérience et en qui les États-Unis auraient confiance pour nous représenter à ce niveau. M. Davis était disponible. Je ne peux pas, monsieur le Président, rendre compte comme cela de l'argent qu'a utilisé M. Davis ni de la façon dont les dépenses se répartissent entre les déplacements, les frais de bureau, etc. Je défie le député de me dire qu'il n'a jamais demandé à sa secrétaire de faire un appel téléphonique privé en son nom. J'estime que les Canadiens devraient savoir—et à bien des points de vue ils le savent—que non seulement le travail est d'une telle importance que le montant dépensé par les envoyés est minime par comparaison, mais aussi que M. Lewis et M. Davis reçoivent la somme de un dollar par an pour leurs efforts. Je ne sais pas combien de députés accepterait de travailler dans ces conditions.

● (1810)

Entre-temps, certaines choses doivent continuer. La vie suit son cours pour ceux qui se dévouent dans ce domaine autant que M. Lewis et M. Davis. Si des appels ont été faits au nom de M. Davis pour organiser d'autres choses, je me demande si le député pense sérieusement que c'est une atteinte grave au sens de la bienséance que nous aimerions tous afficher. A moins que le député et la presse ne continuent à soulever cette question dans cette optique, je ne pense pas que cela fera diminuer le respect des Américains pour les efforts de M. Davis et le respect que nous devrions tous lui témoigner pour le dévouement envers le Canada dont il fait preuve, en acceptant d'essayer de résoudre le problème des pluies acides.

LA CONSTRUCTION NAVALE—LA SOCIÉTÉ HALIFAX INDUSTRIES LIMITED. B) LES PLANS DU GOUVERNEMENT

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, le 27 juin je demandais au ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) de prendre des mesures pour assurer la prospérité de la construction navale au Canada. La raison immédiate de ma question était le risque de faillite de la société Halifax Industries Limited, à propos de laquelle on est finalement intervenu. Toutefois, je mentionnais également la situation du secteur de la construction navale en général.

C'est un secteur en crise qui ne comprend pas pourquoi le gouvernement ne tient pas les promesses faites pendant la campagne électorale de créer un secteur de la construction navale rentable et prospère. Le ministre m'a répondu qu'il n'avait pas l'intention d'attendre des mois avant d'agir. Dans 10 jours, cela fera trois mois qu'il m'a fait cette réponse et nous attendons toujours des mesures propres à faire prospérer la construction navale.

L'industrie ne sait plus trop à quoi s'en tenir ces jours-ci. Les propriétaires et les employés des chantiers maritimes de l'Ontario, qui se réjouissaient de la récente décision prise par le ministère de la Défense nationale en vue de leur permettre de participer à la remise en état des vaisseaux vieillissants du

Canada, sont inquiets à l'idée que le ministère pourrait changer d'avis. Dans ma propre circonscription, la compagnie de construction maritime Port Arthur, qui s'occupe surtout de travaux de radoub, s'inquiète notamment beaucoup de la possibilité que le gouvernement revienne sur cette récente décision.

Par ailleurs, la décision prise la semaine dernière par le gouvernement de faire construire le brise-glace *Polar* de classe 8, qui sera utilisé toute l'année dans l'Arctique, créera beaucoup de travail, peut-être dans plus d'un chantier. Cependant, cette décision reflète les préoccupations du Canada en matière de souveraineté territoriale et non une stratégie industrielle quelconque, ou du moins nous n'avons eu aucune indication du contraire jusqu'ici.

A mon avis, pendant que le gouvernement continuera d'examiner cette question en vue de prendre, du moins je l'espère, une décision d'ici peu, les ministres en cause devraient immédiatement songer à la possibilité de lancer une stratégie industrielle grâce à des travaux de construction financés par le gouvernement. Le programme des frégates de patrouille canadiennes pour notre marine, la construction de diverses sortes de brise-glace, la construction de bacs, surtout pour CN Marine, sont des exemples de travaux que le gouvernement pourrait entreprendre directement ou par l'entremise de diverses sociétés. En élaborant un tel programme selon un calendrier raisonnable, le gouvernement pourrait garantir que nos chantiers ne resteront pas inutilisés et qu'ils acquerront la capacité technique nécessaire dans le domaine de la conception et de la fabrication assistées par ordinateur. En donnant du travail à nos chantiers, nous pourrions garantir que nous aurons la capacité nécessaire dans le domaine de la construction maritime à l'avenir.

● (1815)

Selon moi, la construction de navires pour le commandement maritime doit constituer un élément important d'un programme comme celui-là. Nous pouvons nous rendre de mieux en mieux compte de l'état de notre marine et de la nécessité de remplacer bon nombre de navires. Cela pourrait certes se faire dans le cadre de ce programme.

Cependant, les chantiers maritimes ne veulent surtout pas compter uniquement sur les commandes du gouvernement. Je comprends fort bien qu'ils souhaitent avoir aussi un grand nombre de commandes commerciales. Le gouvernement doit justement jouer un rôle beaucoup plus actif à cet égard. La construction maritime devra jouer un rôle dans divers secteurs. Il y a les flottilles côtières, particulièrement sur le Saint-Laurent et dans les Grands lacs. En haute mer, il y a les flottilles de pêche et les plates-formes de forage en mer et les navires de servitude. Tous les navires utilisés pour ces activités devraient être construits au Canada. Il y a, au-delà, la question plus vaste de savoir si les Canadiens doivent se remettre au développement d'une flotte de commerce hauturière. La construction de ces navires au Canada garantirait plus de travail à nos chantiers navals.